



**HAL**  
open science

## Prostitution

Clyde Plumauzille

► **To cite this version:**

Clyde Plumauzille. Prostitution. Encyclopédie critique du genre, La Découverte, pp.588-600, 2021, 10.3917/dec.renne.2021.01.0588 . hal-03495855

**HAL Id: hal-03495855**

**<https://hal.science/hal-03495855>**

Submitted on 16 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# PROSTITUTION

*Clyde Plumauzille*

Au commencement était le stigmaté. Concentré de préjugés, de fantasmes et d'émotions, la prostitution est une catégorie trouble qui, dans un même mouvement, désigne et disqualifie une relation ou une activité associée à la sexualité commerciale. Par là même, elle établit l'indignité de la personne qui l'exerce et participe d'un façonnement historique plus large de définition des comportements sexuels acceptables (ou non) dans une société donnée. Au-delà du lieu commun de ce qui serait « le plus vieux métier du monde », la catégorie « prostitution » relève d'une construction sociale et politique. Ainsi, les injures « putain » ou « pute » sont susceptibles de s'appliquer à toutes les femmes sans exception dès lors qu'elles transgressent les normes de genre et de sexualité prescrites par l'idéal de la féminité. Propre à l'énonciation de la prostitution, ce « stigmaté de putain » est spécifiquement féminin, agissant « comme un fouet » pour rappeler à l'ordre les femmes prises en flagrant délit d'indépendance [Pheterson, 2001]. Le fait que la prostitution masculine – statistiquement marginale, et encore peu étudiée [Revenin, 2005] – soit nettement moins stigmatisée indique combien la prostitution est révélatrice d'un système de domination de genre et des mécanismes de sa reproduction. La prostitution est donc une catégorie en tension qui, d'une part, exprime les rapports de pouvoir qui s'exercent sur la sexualité féminine et, d'autre part, constitue un instrument de conditionnement et d'imposition de ce pouvoir. Catégorie morale, la prostitution possède en outre la particularité d'être une « déviance » et une source de revenus par laquelle il est possible de subvenir à ses besoins. Elle recouvre un espace social hétérogène composé d'individus issus généralement de milieux modestes ou très modestes, parfois marginaux, qui trouvent dans cette activité un moyen d'existence et de subsistance. « Stigmaté et métier » [Pryen, 1999], la prostitution est exclue du monde de l'effort laborieux et sa non-reconnaissance comme travail est liée à la disqualification plus générale des activités et des revenus féminins ainsi

qu'à son potentiel d'autonomie économique hors du cadre familial, de l'entreprise ou du contrôle de l'État. « Zone de vulnérabilité sociale » [Mathieu, 2007] traversée par des formes de domination et de violence multiples, mais aussi par des stratégies de survie, d'autonomie et des capacités d'agir [*agency*], la prostitution résiste aux définitions univoques et oblige les chercheurs et les chercheuses à entendre ou retrouver la parole des prostituées pour interroger sa complexité.

### Un objet clivant des féminismes

La prostitution est un objet clivant des féminismes et pose la question des moyens propres à subvertir l'exploitation sexuelle des femmes [Deschamps et Souyris, 2009]. Sa dénomination et sa revendication comme « travail du sexe » par une fraction d'activistes féministes et prostituées à partir de la fin des années 1970 troublent une vision sacralisée du corps, défendue notamment par une tendance majoritaire des féministes dites « abolitionnistes », pour qui la sexualité féminine, pour être authentique, doit être un don libre d'économie. Ce clivage doit être restitué dans l'horizon des combats du mouvement féministe tel qu'il s'est constitué au XIX<sup>e</sup> siècle [Regard, 2013]. Ainsi, en Angleterre, au cours des années 1870, les premières luttes féministes contre la prostitution réglementée, qui gagnent rapidement une dimension internationale, participent d'une véritable croisade, sous l'égide de Joséphine Butler, contre l'inique police des mœurs et sa double morale garantissant la « débauche patentée » des hommes et la subjection sexuelle des femmes. Ce combat originel des féminismes contemporains est marqué du sceau de l'ambiguïté : faut-il lutter contre la prostitution ou combattre auprès des prostituées ? Au cours des années 1970, cette question de l'alliance entre féministes et prostituées est posée de façon explicite avec la formation des premiers collectifs de prostituées comme COYOTE (Call Off Your Old Tired Ethics), fondé par Margo St. James à San Francisco en 1973 ou encore avec le mouvement d'occupation d'églises en France en 1975, initié par des prostituées lyonnaises en réaction à la répression policière. Si la deuxième vague des mouvements féministes et ces premières mobilisations de prostituées inscrivent communément à l'ordre du jour la libre disposition de son corps et la reconquête de sa sexualité, le cas de la prostitution contribue à l'éclatement des courants féministes jusque-là unifiés dans la bataille pour la légalisation de la pilule et de l'avortement. Celui-ci a lieu lors de la conférence féministe consacrée aux « Politiques du sexe » au Barnard College de New York en 1982 et marque le point de départ des « guerres du sexe » [*sex*

wars] qui jouent un rôle déterminant dans la cristallisation de la prostitution en un objet de débat et de recherche.

La rupture oppose les féministes dites « pro-sexe » qui envisagent la prostitution, aux côtés de la pornographie, comme un « travail du sexe », et les féministes dites « radicales » pour qui l'une et l'autre correspondent à un pur esclavage érotisant la domination masculine. Pour les premières, l'émancipation des populations dominées (femmes, homosexuelles, prostituées, noires...) passe par la subversion des rapports de pouvoir au profit d'une libération des possibles sexuels – libération qui leur permettrait d'accéder aux privilèges jusqu'alors uniquement accordés aux hommes hétérosexuels. Pour les secondes, elle repose sur la restriction de ces possibles sexuels, la pornographie et la prostitution ne pouvant être que l'émanation de la domination masculine. La prostitution est ainsi un objet de positionnement féministe qui stimule la production scientifique autant qu'il peut la soumettre aux passions politiques. Cette ambivalence peut rendre difficile la déconstruction de cette catégorie à des fins de connaissances. Les travaux qui s'inspirent de l'approche féministe radicale mettent l'accent sur les caractéristiques sociologiques des prostituées, communauté de destin victime d'un ordre économique et sexuel injuste. C'est dans ce sillage théorique qu'ont été impulsées les luttes abolitionnistes contemporaines depuis la fin du xx<sup>e</sup> siècle. À l'inverse, les travaux se situant dans une perspective pro-sexe mettent l'accent sur les notions d'*agency* et d'*empowerment* des prostituées, en référence à la capacité des acteurs et actrices d'influer sur les rapports de pouvoir dans lesquels ils sont pris. C'est au sein de ce deuxième courant que la psychologue américaine Gail Pheterson et l'anthropologue italienne Paola Tabet ont entrepris, à la fin des années 1980, un travail de déconstruction de la catégorie « prostitution » afin de déjouer l'opposition binaire « liberté *versus* domination » qui caractérise alors la production scientifique et les polémiques féministes. Dans le sillage du Comité international pour les droits des prostitués coordonné par Gail Pheterson et Margo St. James, elles ont proposé une analyse critique et empirique des transactions sexuelles dont la diversité et la complexité destituent le clivage absolu qui opposerait sexualité ordinaire et sexualité vénale. En montrant que toutes les sexualités sont structurellement insérées dans des transactions économiques implicites ou explicites, elles ont permis de resituer la prostitution dans un « continuum d'échanges économique-sexuels » [Tabet, 2004] au sein duquel s'effectue l'échange dissymétrique entre sexualité féminine et rétribution masculine.

### La prostitution dans le « continuum d'échanges économique-sexuels »

Cette notion de « continuum d'échanges économique-sexuels » constitue un tournant dans la dénaturalisation des activités économiques liées au sexe et un « programme de vigilance méthodologique » pour penser la prostitution [Broqua et Deschamps, 2014]. La formulation de cette notion découle du constat, fait par Paola Tabet à l'issue d'un travail de terrain mené au Niger et d'une vaste collecte de sources ethnographiques et historiques des quatre continents, que la prostitution ne peut être définie selon des critères objectifs qui lui soient propres et universellement valables. Dans le contexte africain par exemple, la dimension transactionnelle norme et structure explicitement les échanges amoureux et sexuels, débordant très largement la seule prostitution [Vidal, 1979]. Paola Tabet prend ainsi l'exemple des Birom du haut plateau de Jos au Nigeria où l'homme qui veut se marier doit verser le « prix de l'épouse » pour acquérir des droits sur la sexualité de sa femme. La femme mariée, quant à elle, peut entretenir en toute légitimité une relation *njem*, c'est-à-dire avec un amant qui la rétribuera par des dons multiples tout au long de la relation. Le principe de la rétribution, mis en exergue par l'Europe et l'Amérique du Nord contemporaines pour établir l'indignité de la prostitution, ne constitue donc nullement un critère pertinent de distinction dans le temps comme dans l'espace.

Loin de constituer des « mondes hostiles » [Zelizer, 2005], rapports intimes et transactions économiques sont constamment imbriqués dans un continuum allant des rapports matrimoniaux, où la sexualité féminine est considérée comme un service gratuit, jusqu'aux formes de prostitution les plus explicitement commerciales, où la sexualité féminine fait l'objet d'un contrat plus ou moins tacite et d'un tarif : la prostituée « ne donne rien et fait tout payer, alors que l'épouse donne tout et ne tarifie rien », résume Paola Tabet [2004]. Ce qui institue la spécificité de la prostitution dans ce continuum c'est, selon Paola Tabet et Gail Pheterson, la rupture des règles de l'échange sexuel. En offrant la possibilité aux femmes d'établir les termes et les conditions de leur service sexuel, en faisant du sexe un travail, la prostitution agit hors et à l'encontre des structures de l'organisation de la sexualité des femmes par les hommes. Ces positions font échos aux réflexions déployées sur l'invisibilité du travail domestique des femmes par tout un courant du féminisme matérialiste et leurs revendications pour un salaire ménager (The International Wages for Housework Campaign) [Federici, 2012]. La prostitution ne constitue donc pas « le cas limite de confusion des

registres de l'économique et du sexuel, c'est une catégorie normative et historiquement variable, dont la fonction est de fixer les règles d'un usage légitime et illégitime du corps des femmes » [Benquet et Trachman, 2009]. C'est pourquoi la question du stigmate inhérente à la notion de prostitution est centrale : « Ôter de l'échange économique-sexuel le stigmate de "putain" et la prostitution s'évapore » [Pheterson, 2001].

### **Catégorisation et stigmatisation : les politiques publiques de la prostitution**

Les logiques de stigmatisation de la prostitution sont multiples et dépendent de l'agenda politique et moral d'une société dans un contexte donné. Les problématisations de la prostitution – « symptôme de la dégénérescence morale », « fléau social », « risque sanitaire » ou encore « esclavage moderne » – orientent et organisent les politiques publiques qui oscillent entre une logique pragmatique et policière – visant principalement à contrôler les prostituées pour réduire les effets indésirables de la prostitution – et une logique morale et politique qui veut abolir la prostitution pour « émanciper » les prostituées [Maugère, 2009]. On distingue ainsi, de façon classique, trois régimes de la prostitution : le prohibitionnisme qui interdit et condamne la prostitution dans son ensemble (proxénètes, clients et prostituées), le réglementarisme qui encadre et par là même reconnaît en partie la « liberté de se prostituer », et l'abolitionnisme ayant pour objectif la disparition de la prostitution et la réhabilitation des prostituées. Qu'ils condamnent ou qu'ils administrent la prostitution, qu'ils fassent des prostituées des coupables ou des victimes, ces régimes convergent néanmoins dans leurs enjeux et dans leurs effets quant à la définition de la prostitution comme un « problème public » et à l'altérisation des prostituées dans la société. La discipline historique, la sociologie de la déviance ou encore la sociohistoire de l'action publique ont souligné à quel point ces régimes de la prostitution jouent un rôle important dans les dynamiques de hiérarchisation et de segmentation de l'espace de la prostitution, contribuant « à en réprimer certaines expressions tout en favorisant d'autres, à contrôler ou à assister, mais toujours à étiqueter les personnes qui l'exercent » [Mathieu, 2015].

Les travaux pionniers des historiennes Alain Corbin et Judith Walkowitz sur le phénomène prostitutionnel dans les sociétés française et anglaise au XIX<sup>e</sup> siècle ont livré d'importants jalons de réflexion sur la conversion du stigmate de la prostitution en catégorie administrative sous l'effet du réglementarisme. Dans ce système de « tolérance-surveillance » [Corbin, 1978], l'institution du bordel sous contrôle policier, l'enre-

gistrement des prostituées auprès de la préfecture et la visite sanitaire constituent autant de mécanismes disciplinaires reposant sur la soumission et la caractérisation d'un groupe de femmes comme prostituées. Par là même, il institue un groupe paria [*outcast group*] [Walkowitz, 1980] : alors que la prostitution est une activité intermittente, interlope et transitoire participant de l'économie d'expédients des femmes majoritairement issues des classes populaires, sa réglementation, sa fixation dans les bordels et l'institution d'un statut officiel et dégradant favorisent la précarisation des femmes et leur maintien dans cette activité. Ce contrôle sexuel se déploie de manière différenciée en contexte colonial où le réglementarisme est l'un des moyens utilisés par les autorités françaises pour superviser les interactions physiques entre colonisés et colonisateurs devant s'ordonner selon un marché du sexe strictement ségrégué [Taraud, 2003]. Pour paraphraser l'historienne Ann Laura Stoler, le contrôle de la prostitution est un marqueur fondamental de genre, de classe et de race intégré dans un ensemble plus large de relations de pouvoir [2002].

L'attention aux cadres juridiques et à leurs opérationnalisations sur le terrain, aux interactions entre agents institutionnels et personnes désignées comme prostituées et la fabrique d'une population-cible qui en découle permet ainsi d'étudier les cadres d'expérience de la « condition prostituée » [Mathieu, 2007 ; Jakšić, 2013 ; Mainsant, 2014]. Pour Lilian Mathieu, qui a œuvré à la constitution d'une véritable sociologie de la prostitution depuis les années 1990, il s'agit de déjouer une vision fixiste de l'exclusion des prostituées et d'étudier les processus qui génèrent cette situation. Ainsi, la désaffiliation qui caractérise la prostitution est le résultat d'une politique de stigmatisation s'exerçant sur des groupes de populations vulnérables dont l'orientation vers la prostitution les exclut de la société salariale et de ses protections [Mathieu, 2007]. La criminalisation de la prostitution, sous l'effet de la lutte contre la traite, est à cet égard particulièrement significative. Articulant exploitation, prostitution et migration, le schème de la traite s'impose en réaction à l'essor des migrations à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en général et à la mobilité accrue des jeunes travailleuses célibataires en particulier. Réduisant les prostituées migrantes à des victimes naïves et vulnérables abusées par des passeurs proxénètes à la solde de réseaux mafieux nécessairement « étrangers », le schème de la traite est devenu un instrument de droit pénal international par une série de conventions internationales (notamment la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui de 1949 et le Protocole de Palerme de 2001 mis en œuvre par l'ONU). Habillage humanitaire de mesures sécuritaires contre l'immigration irrégulière, ce protocole

a produit la criminalisation de celles qu'il entend protéger, les prostituées migrantes étant soit placées en détention (parce qu'en situation illégale sur le territoire), soit renvoyées dans leurs pays d'origine (pour leur propre « bien ») [Brennan, 2014].

### Repenser la domination : le choix et l'exercice de la prostitution

La prostitution est un choix souvent contraint qui résulte d'un accès inégal aux ressources traduisant la division sexuelle et ethnique du travail à l'échelle internationale : elle est la ressource économique des plus dominées dans les rapports sociaux de sexe, de race, de classe et de sexualité (femmes, pauvres, sans-papiers, homosexuels, trans). Leur choix de la prostitution se comprend en relation avec l'ensemble des activités rémunérées possibles qui s'offrent à eux. Ainsi, le cas des prostituées chinoises qui occupent les trottoirs de Paris depuis la fin des années 1990, étudié par Marylène Lieber et Florence Lévy [2010], permet de souligner le faisceau de discriminations dans lequel ces femmes sont prises. Discriminées en tant que femmes du nord de la Chine au sein de la communauté chinoise, elles le sont également en tant que femmes sur le marché du travail communautaire saturé et dominé par des hommes, et en tant que sans-papiers cantonnés au travail illégal. Confinées aux travaux de nettoyage et aux services domestiques fortement dévalorisés et faiblement rémunérés, elles voient dans la prostitution une option économique et un travail plus enviables. « Travail que l'on ne saurait voir », la prostitution, si elle peut être une forme d'oppression et d'exploitation, peut également constituer « le lieu de stratégies et d'option, voire de libertés individuelles » [Lieber, Dahienden et Hertz, 2010]. *A contrario*, les logiques du stigmatisme institutionnel et les jugements sociaux ont pour effet d'essentialiser la prostitution et d'occulter dans un même mouvement le travail de la prostitution, le vécu des prostituées et leur capacité à objectiver leur propre expérience.

Combinant les apports de la sociologie interactionniste et de l'enquête ethnographique, les études sur la prostitution privilégient, depuis les années 2000, une approche *in situ* [Bard et Taraud, 2003] : dans la rue, les bois, les bordels, les bars à *escorts*, les salons de massage ou auprès des associations de santé communautaire. Il s'agit également de recherches-attentives aux pratiques observables et au point de vue des acteurs et des actrices [Handman et Mossuz-Lavau, 2005 ; Mathieu, 2015]. Elles révèlent différents types de prostitution – prostitution de rue, prostitution « abritée » dans les lieux de loisirs ou encore prostitution en établissements spécialisés – et interrogent l'inscription territo-



riale du marché du sexe. Cette géographie renseigne sur les conditions d'exercice de la pratique prostitutionnelle : ainsi les formes de prostitution les plus précaires et les plus dévalorisées s'exercent généralement dans les espaces les plus exposés, tandis que ses expressions les plus privilégiées à destination d'une clientèle aisée se réalisent à couvert [Chimienti et Földhàzi, 2008]. Cependant, la prostitution de rue, si elle constitue la forme la plus précaire de sexualité vénale, exposée notamment à la répression policière, peut également constituer le lieu d'une plus grande autonomie. Contrairement aux bordels, la prostitution peut y être pratiquée de façon déguisée et intermittente. Enfin, l'influence d'Internet sur la prostitution demeure un nouvel espace à explorer : les sites d'*escorting* orientés vers des prestations sexuelles tarifées conduisent de nouvelles catégories de populations, principalement issues de classes moyennes – souvent en voie de déclassement –, vers de nouvelles modalités d'exercice de la prostitution de type *girlfriend experience* [Bernstein, 2007]. La mise en lumière de cette « hétérogénéité historique et géographique des modalités d'exercice et d'organisation de la sexualité vénale » [Alonzo, Angeloff et Gardey, 2003] permet de comprendre qu'il n'existe pas une prostitution, mais des prostitutions, difficilement réductibles les unes aux autres.

### **Le travail de la prostitution : savoir-faire et savoir-être du travail sexuel**

Au plus près des pratiques, se dévoile la variété des formes que peut prendre le travail de la prostitution : arrangement économique-sexuel, il recouvre en outre un ensemble de tâches non-sexuelles et nécessite des compétences spécifiques notamment en matière de travail de *care*. La prostitution c'est « ce que les prostituées font avec leurs clients et ce qu'elles font de leurs gains », explique l'historienne et anthropologue Luise White dont les travaux sur la prostitution coloniale à Nairobi ont permis une rupture analytique novatrice [White, 1990]. Par son attention aux voix des femmes ordinaires et à la banalité des échanges économique-sexuels, elle montre l'absence de tarification rigoureuse, la présence de travail domestique et l'entretien de liens réguliers avec une clientèle d'habitues. Se dégage également la diversité des possibles économiques qu'offre la prostitution : survie au jour le jour, proche de la mendicité, travail de femme lié à l'économie familiale et permettant de procurer du bétail à la maison paternelle, et enfin autonomie sociale et économique liée à l'accumulation indépendante de capital faisant de ces femmes des chefs de famille en puissance. L'investigation de la pluralité des échanges qui se jouent au travers de la relation prostitution-

nelle recompose la question de la vénalité. Sébastien Roux mobilise à cet effet la notion d'« économie intime » pour inclure, outre la circulation d'argent et de cadeaux, les biens immatériels valorisés pour eux-mêmes : biens moraux (respect de soi, honneur), biens affectifs (amour, fidélité) ou biens sociaux (ouverture voire mobilité dans d'autres univers sociaux) [Roux, 2011]. Ainsi, les entretiens réalisés avec les prostituées du quartier de Patpong à Bangkok, haut lieu du tourisme sexuel en Thaïlande, soulignent que l'entrée en prostitution de ces femmes pauvres d'origine rurale résulte d'un désir de réussite économique et d'ascension sociale relativement honorable, qui s'exprime par l'espoir de trouver un futur mari parmi leurs clients occidentaux réguliers.

Enfin, la question du *care* permet non seulement de souligner les continuités qui existent entre la prostitution et les activités de service à la personne, mais aussi de mettre en lumière les tâches accomplies par les prostituées à savoir, outre la réponse à des besoins sexuels insatisfaits, la prise en charge de besoins affectifs et interpersonnels [Laugier *et al.*, 2012]. Ces compétences sont notamment revendiquées par les assistantes sexuelles aux personnes désignées comme handicapées pour expliciter et légitimer les enjeux de leurs pratiques sexuelles [Nayak, 2013 ; voir la notice « Handicap »]. Le travail de Rhacel Parreñas sur les hôtesse philippines de bars au Japon souligne quant à lui l'importance de leur performance des normes de genre de la femme soumise, douce et à l'écoute pour rehausser la masculinité de leurs clients, et apporter ainsi un soutien psychologique nécessaire à ces derniers afin de relever le pari toujours plus exigeant de la performance professionnelle, sociale et sexuelle [Parreñas, 2011]. Penser la prostitution comme travail sexuel permet non seulement de réfléchir à l'usage du corps dans le travail en général, mais également de déconstruire le patriarcat et l'hétérosexualité normative pour apprécier la fonction sociale des prostituées.

### **« Pour une économie sexuelle la plus égalitaire possible »**

La condition des prostituées, bien que traversée par des rapports imbriqués de domination, est une condition plurielle ; elle invite à repenser la sexualité à l'aune du travail et à remobiliser le paradigme de l'exploitation et les nouvelles formes de liberté précaires qui peuvent s'en dégager. Les combats actuels menés par les prostituées, qu'ils et elles se définissent ou non comme travailleurs et travailleuses du sexe, placent au cœur de leur savoir-faire militant la lutte pour la défense des droits, la capacité d'agir et de négocier ses conditions de travail « pour une économie sexuelle la plus égalitaire possible » [Schaffauser, 2014]. « Appeler travail ce qui est

travail » participe de la formalisation d'une conscience politique, d'une conscience féministe et d'une conscience de classe qui vise à subvertir radicalement la division du travail et des idéologies. Ainsi, quand l'activiste Carole Leigh propose le vocable de « travail du sexe » [*sex work*] en 1978, il s'agit autant de déstigmatiser la prostitution que de permettre la prise de conscience d'expériences et d'intérêts partagés par une population hétérogène afin de lui permettre de s'unir et de reposer les termes du débat [Merteuil, 2014]. De là découle la formule syndicale autogérée adoptée par le Syndicat autogéré du travail sexuel (STRASS) en France qui entend, dans sa lutte pour la reconnaissance du travail sexuel, défendre les intérêts collectifs, professionnels et moraux de travailleurs et travailleuses. À l'instar de la perspective intersectionnelle introduite par le *Black feminism*, ces « luttes des putes » élaborent un nouveau sujet collectif minoritaire qui vise à penser la domination des prostituées à côté d'autres dominations analogues. Il s'agit ainsi de déspecifier la question prostitutionnelle pour proposer des stratégies de coalitions ou des alliances de circonstances entre minorités politiques – les précaires, les migrants et les classes populaires. La prostitution trouble les féminismes et met à l'épreuve leur combat pour l'émancipation, qui ne peut faire l'impasse sur celles et ceux qu'elle concerne, leurs paroles, leurs expériences et leurs paradoxes, tout comme les sciences sociales doivent, pour comprendre la prostitution, « prendre au sérieux la parole des prostitués » [Pryen, 1999].

**Renvois aux notices :** Affects ; Corps au travail ; Espace urbain ; Gouvernement des corps ; Handicap ; Pornographie.

### Bibliographie

- ALONZO P., ANGELOFF T. et GARDEY D. (dir) (2003), « Prostitution : marchés, organisations, mobilisations », *Travail, genre et sociétés*, n° 10.
- BARD C. et TARAUD C. (dir.) (2003), « Prostituées », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 17.
- BENQUET M. et TRACHMAN M. (dir.) (2009), « Actualité des échanges économique-sexuels », *Genre, sexualité & société*, n° 2.
- BRENNAN D. (2014), *Life Interrupted. Trafficking into Forced Labor in the United States*, Durham/Londres, Duke University Press.
- BERNSTEIN E. (2007), *Temporarily Yours. Intimacy, Authenticity, and the Commerce of Sex*, Chicago/Londres, University of Chicago Press.
- BROQUA C. et DESCHAMPS C. (dir.) (2014), *L'Échange économique-sexuel*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- CHIMENTI M. et FÖLDHÁZI À. (2008), « Géographies du marché du sexe : entre dynamiques urbaines, économiques et politiques », *Sociétés*, n° 99, p. 79-90.

- CORBIN A. (1978), *Les Filles de nocé. Misère sexuelle et prostitution (XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Flammarion.
- DESCHAMPS C. et SOUYRIS A. (2009), *Femmes publiques. Les féminismes à l'épreuve de la prostitution*, Paris, Éditions Amsterdam.
- FEDERICI S. (2012), *Revolution at Point Zero*, Oakland, PM Press.
- HANDMAN M. E. et MOSSUZ-LAVAU J. (dir.) (2005), *La Prostitution à Paris*, Paris, La Martinière.
- JAKŠIĆ M. (2013), « Devenir victime de la traite », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 198, p. 37-48.
- LAUGIER S., MOLINIER P., BISSON F. et QUERIEU A. (2012), « Prenons soin des putes », *Multitudes*, n° 48.
- LIEBER M. et LÉVY F. (2010), « “Le faire” sans “en être”, le dilemme identitaire des prostituées chinoises à Paris », in LIEBER M., DAHINDEN J. et HERTZ E. (dir.) (2010), *Cachez ce travail que je ne saurais voir*, Lausanne, Antipodes.
- LIEBER M., DAHINDEN J. et HERTZ E. (dir.) (2010), *Cachez ce travail que je ne saurais voir*, Lausanne, Antipodes.
- MATHIEU L. (2007), *La Condition prostituée*, Paris, Textuel.
- (2015), *Sociologie de la prostitution*, Paris, La Découverte.
- MAINSANT G. (2014), « Comment la “Mondaine” construit-elle ses populations cibles ? », *Genèses*, n° 97, p. 8-25.
- MAUGÈRE A. (2009), *Les Politiques de la prostitution, du Moyen Âge au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Dalloz.
- MERTEUIL M. (2014), « Le travail du sexe contre le travail », *Période*, 1<sup>er</sup> septembre, <<http://revueperiode.net/le-travail-du-sexe-contre-le-travail/>>.
- NAYAK L. (2013), « Une logique de promotion de la “santé sexuelle”. L'assistance sexuelle en Suisse », *Ethnologie française*, n° 43, p. 461-468.
- PARREÑAS R. S. (2011), *Illicit Flirtations. Labor, Migration, and Sex Trafficking in Tokyo*, Stanford, Stanford University Press.
- PHETERSON G. (2001), *Le Prisme de la prostitution*, Paris, L'Harmattan.
- PRYEN S. (1999), *Stigmate et Métier. Une approche sociologique de la prostitution de rue*, Rennes, PUR.
- REGARD F. (dir.) (2013), *Féminisme et prostitution dans l'Angleterre du XIX<sup>e</sup> siècle. La croisade de Joséphine Butler*, Lyon, ENS Éditions.
- REVENIN R. (2005), *Homosexualité et prostitution masculines à Paris (1870-1918)*, Paris, L'Harmattan.
- ROUX S. (2011), *No Money, No Honey. Économies intimes du tourisme sexuel en Thaïlande*, Paris, La Découverte.
- SCHAFFAUSER T. (2014), *Les Luttes des putes*, Paris, La Fabrique.
- STOLER A. L. (2002), *Carnal Knowledge and Imperial Power. Race and the Intimate in Colonial Rule*, Berkeley/Los Angeles/Londres, University of California Press.
- TABET P. (2004), *La Grande Arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paris, L'Harmattan.
- TARAUD C. (2003), *La Prostitution coloniale. Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*, Paris, Payot.

- VIDAL C. (1979), « L'argent fini, l'amour est envolé », *L'Homme*, n° 19, p. 141-158.
- WALKOWITZ J. R. (1980), *Prostitution and Victorian Society. Women, Class, and the State*, Cambridge, Cambridge University Press.
- WHITE L. (1990), *The Comforts of Home. Prostitution in Colonial Nairobi*, Chicago, University of Chicago Press.
- ZELIZER V. A. R. (2005), *The Purchase of Intimacy*, Princeton, Princeton University Press.

Corrections notice « Prostitution »

p. 504, 2e paragraphe, ligne 5 :

Ajouter après Mainsant, 2014 : Plumauzille, 2016

p. 507, 3e paragraphe, ligne 9 :

Ajouter après Schaffauser, 2014 : Coppel, Braggiotti, Amaouche, 2020

p. 508, renvois aux notices, après la 3e référence :

Féminismes (sujets des)

p. 508, bibliographie, après la 7e référence (dernière référence de la page) :

COPPEL A., BRAGGIOTTI L., AMAOUCHE M. (2020), *Le Bus des femmes. Prostituées. Histoire d'une mobilisation*, Paris, Anamosa.

p. 509, bibliographie, après la 15e référence :

PLUMAUZILLE C. (2016), *Prostitution et Révolution. Les femmes publiques dans la cité républicaine (1789-1799)*, Ceyzérieu, Champ Vallon.